

ir. Les autres  
de largeur ;  
longe le lac,  
gueur de 18  
an, une mai-  
à chaque ar-  
ardin y atte-  
de deux ar-

eres de terre  
moulin et des  
tte superficie  
à nettoyer,  
s à être ense-  
prochain.  
iron 56 acres  
ie de terrain  
du futur vil-  
1 acres.

nt été ense-  
ernier, mais  
pour faire  
te : ce qui a  
convenable  
ts. Sur ces  
cultivés en

servant de  
toyé, ameu-  
e canaux en  
mplacement  
des plantes  
ne heura le

ompagnie a  
ons plus ou  
ause du dé-  
s. Il fallait  
près de 14  
par le petit  
t j'ai parlé,  
n St. Nicho-  
C'est par ce  
monter tous  
isions et le  
une pièce,  
s moins de  
nients vont  
ue la com-  
oute depuis  
u chemin  
e longueur

On a arraché les arbres sur une largeur moyenne de 22 pieds, et fait un abattis de chaque côté de 10 pieds, ce qui assure au chemin une largeur de 42 pieds; pour le compléter il reste encore quelques racines et pierres à enlever et les fossés à faire. Le pont qui doit traverser la rivière Abénaqui, vers le milieu du parcours de ce chemin, est donné à l'entreprise et sera construit sur le modèle de celui existant près du moulin.

La distance de Québec à la colonie de M. Vannier, est de 90 milles; le chemin pour s'y rendre est partout propre au roulage, à l'exception bien entendu du chemin nouvellement ouvert qui a besoin d'être égoutté et nivelé.

Le parachèvement du chemin de fer de Lévis à Kennebec promet de réduire bientôt cette distance, puisqu'il doit passer à proximité de l'établissement. Dans quelques jours il doit fonctionner jusqu'à Sainte-Marie, ce qui sera déjà pour la colonie d'un grand avantage.

En résumé, je dois dire qu'en voyant ce qui a été fait, et la manière sérieuse dont l'entreprise est conduite, on peut beaucoup espérer de l'avenir de cette colonie.

Le tout humblement soumis.

J. A. CHICOINE.

Agent de Colonisation.

Saint Hyacinthe, 4 décembre 1874